

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3612>



Comité Technique Paritaire Départemental du 4 octobre  
2010

# Déclaration du SNES-FSU concernant les CIO de Saône-et-Loire

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: lundi 4 octobre 2010

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---



En cette rentrée, la situation des Centres d'Information et d'Orientation est particulièrement préoccupante ; après avoir été maintenus dans l'incertitude sur leur avenir pendant des mois, nos collègues COPSy se voient aujourd'hui contraints de travailler dans des conditions dégradées : locaux exigus, réduction d'équipements, suppression de postes administratifs, poste de directeur partagé entre le CIO de Chalon et celui de Macon... Nous souhaitons dénoncer particulièrement ici les conditions ubuesques dans lesquelles les collègues du CIO du Chalon ont été contraints de déménager au mois de juillet et de s'installer au collège Jean Zay à la rentrée.

Nous renouvelons donc les demandes suivantes pour les CIO de notre département :

- Nous demandons le respect des personnels d'orientation : directeurs de CIO chargés seuls de démarches complexes et nombreuses pour assurer l'organisation au niveau local des services ; personnels administratifs et COPSy confrontés aux injonctions paradoxales du rectorat d'assurer leurs missions, comme la mise en place de la MGI, quand les moyens humains et matériels font défaut.
- Nous demandons que les CIO disposent des locaux nécessaires à l'exercice de leur mission, à la fois à au travail en équipe et à l'accueil des usagers.
- Nous demandons la régularisation administrative des lieux et des personnes par la signature rapide des conventions qui doivent assurer le fonctionnement des structures à Digoin, Montceau, le Creusot, Louhans, Chalon.
- Nous demandons le rapatriement du poste de directeur perdu en Saône et Loire.
- Nous demandons le rapatriement dans les villes non pourvues (Digoin, Chalon, Louhans) d'un poste d'administratif pour les services.
- Nous demandons la mise en place dans les plus brefs délais et partout des conditions matérielles de fonctionnement décentes pour chaque CIO : connexions internet, téléphone, adaptation des nouveaux locaux aux missions des personnels, garanties concernant l'indemnisation des frais de déplacements, la maintenance informatique, le maintien des abonnements documentaires...

D'une manière plus générale nous demandons enfin que nos collègues soient traités d'une manière qui garantisse à la fois le plein exercice de leurs missions et le respect de leur dignité professionnelle.



**Fédération Syndicale Unitaire**

*PS:*

*Au terme de cette déclaration, les représentants de l'UNSA et de la CFDT ont indiqué qu'ils souhaitaient s'y associer.*